

2023-2024

S'ORIENTER VERS UN NUMÉRIQUE PLUS RESPONSABLE

État des lieux et bonnes pratiques

INDICATEURS 2022/2023 :

(basés sur les réponses des stagiaires au questionnaire d'évaluation)

- Note globale : 4/5
- 100 % des répondants sont satisfaits ou très satisfaits de la maîtrise du sujet par le formateur



S'ORIENTER VERS UN NUMÉRIQUE PLUS RESPONSABLE

État des lieux et bonnes pratiques

OBJECTIFS (professionnels)

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ✓ Comprendre les enjeux du numérique responsable ;
- ✓ Maîtriser les réglementations du secteur ;
- ✓ Intégrer les bonnes pratiques ;
- ✓ Mettre en œuvre une stratégie numérique responsable.

CATÉGORIE ET BUT

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation

Cette action (article L.6313-3) a pour but de favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail.

PUBLIC

Le public concerné est :

- Tout·e utilisateur·ice informatique ;
- Directeur·rice du Système d'Information ;
- Consultant·e Numérique Responsable ;
- Responsable développement durable, chef·fe de projet RSE ;
- Acheteur·se de prestations informatiques ;
- Responsable des ressources humaines ;
- Dirigeant·e d'organisation (associations, ONG, entreprises, collectivités...).

PRÉ-REQUIS

Les conditions d'accès sont :

- Connaissance de l'environnement du poste de travail ;
- Avoir suivi au minimum le chapitre I du MOOC en cas de passage du **Certificat de connaissance** de l'Institut du Numérique Responsable (optionnel)
<https://institutnr.org/mooc-numerique-responsable-complet>

DURÉE

Cette formation se déroule en 14 heures sur 2 jours.

Les dates et horaires sont précisés dans la convention ou le contrat de formation.

M.I.R Conseil & Formation

37, rue des Mathurins - 75008 Paris

879 140 606 00028 – SAS au capital de 1000 Euros – TVA intracommunautaire : FR75879140606

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 117 560 07 075 du préfet de région Ile de France

Version du 14/06/2023

Nombre minimum de participants : 2

Nombre maximum de participants : 8

TARIF

Cette formation est dispensée pour un coût par personne de 1 500 Euros HT soit 1 800 Euros TTC (taux de tva 20%) en inter-entreprises ou un coût par session de 3 000 Euros HT soit 3 600 Euros TTC (taux de TVA 20%) en intra entreprise (8 stagiaires maximum). Coût supplémentaire de 80 Euros HT soit 96 Euros TTC pour le passage du test optionnel visant à l'obtention du certificat de connaissances de l'Institut du Numérique Responsable.

MODALITÉS ET DELAIS D'ACCÈS

L'inscription est réputée acquise lorsque : le dossier d'inscription est complet et le financement validé (prise en charge acceptée ou paiement réalisé pour les individuels, devis signé pour les entreprises)

Les délais d'accès à l'action sont : Les inscriptions sont closes 3 jours ouvrés avant le début de la session.

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes pédagogiques : Partie théorique magistrale et travaux pratiques

- **Outils pédagogiques :** Fiches pratiques, vidéos, calculateurs impacts, exercices interactifs
- **Supports pédagogiques :** Présentation type PPT format numérique, manuel complémentaire, boîte à outils maison
- **Prise en compte de besoins spécifiques :** Nous adapterons nos conditions d'accueil, notre méthode et nos supports en fonction des besoins communiqués. En fonction de ces derniers, nous nous rapprocherons de prestataires d'appui spécifiques. Merci de contacter notre référent via cette adresse : info@mir-cf.com

Éléments matériels de la formation

- **Salle de formation :** elle est équipée d'un rétroprojecteur et d'une machine à café située à proximité. Toutes les conditions sanitaires sont respectées conformément au protocole de la profession. (location ponctuelle de salles de formation auprès de <https://www.multiburo.com/> site de Gare de Lyon)
- **Equipements divers mis à disposition :** l'utilisation d'un ordinateur reste à la discrétion du stagiaire
- **Documentation :** le formateur s'appuiera sur un diaporama diffusé sur vidéoprojecteur, des ouvrages et rapports seront disponibles à la lecture pendant la formation
- **Cas des formations à distance :**

Les personnes chargées d'assister en amont le bénéficiaire de la formation sont :

En priorité : **Bela Loto Hiffler**, formatrice, joignable par mail (bela.loto@mir-cf.com) et par téléphone (numéro indiqué dans la convocation)

Dans un deuxième temps, si nécessaire : **Céline Ferré**, dirigeante du centre de formation, joignable par mail (celine.ferre@mir-cf.com) et par téléphone (numéro indiqué dans la convocation).

L'adresse de connexion sera communiquée quelques jours avant la session de formation afin qu'un essai technique puisse être réalisé par les stagiaires. En cas de difficultés

techniques, les interlocutrices susmentionnées conviendront d'un RV afin de résoudre les problèmes dans les meilleurs délais.

Compétences des formateurs

La formation sera assurée par **Madame Bela Loto Hiffler**, experte en numérique responsable, assurant des formations depuis 2009 (appréciations stagiaires disponibles sur notre site web ou sur simple demande)

CONTENU DE LA FORMATION

JOUR 1 :

Chaque participant se présente et exprime ses attentes de la formation (30 min)

Quiz entrée et introduction générale (30 min)

I. ETAT DES LIEUX (3 h)

- a. Nature des impacts (60 min)
 1. Cycle de vie et analyse de cycle de vie
 2. Périmètres, unités, facteurs d'émission
 3. Indicateurs environnementaux
 4. Chiffres clés, tendances et perspectives
- b. Benchmarks et baromètres (30 min)
- c. Le cadre législatif et réglementaire (30 min)
(International et national)
- d. Les labels, normes et référentiels (30 min)

ATELIER #1 : Calculateurs & outils d'audit (15 min)

Training : « Questions des stagiaires aux stagiaires » (15 min)

II. BONNES PRATIQUES (4h15 mn)

- a. Le tour du parc (60 min)
 1. Le poste de travail
 2. La téléphonie
 3. L'impression
 4. Les centres informatiques
- b. L'éco-conception de services numériques (90 min)
- c. Les données (flux et stockage) (45 min)
- d. La fin de vie (60 min)

ATELIER #2 : Audit sites et simulation accessibilité (30 min)

Training : « Questions des stagiaires aux stagiaires » (15 min)

JOUR 2 :

III. MISE EN PLACE D'UNE STRATEGIE ET D'UN PROJET NR (2 h 15)

- a. Stratégie et gouvernance (75 mn)
- b. Sensibilisation, formation et communication (60 min)
- c. Checklists référentiels (15 min)

IV. ETUDE DE CAS : stratégie numérique responsable et plan d'action dans une entreprise donnée (45 min en sous-groupes, 15 min restitution en plénière)

Évaluation : Certificat de connaissances INR/Université de La Rochelle ou QCM de sortie
Questionnaire de satisfaction stagiaire

Pause de 15 minutes le matin à 11 h – l'après-midi à 15 h 15

SUIVI ET ÉVALUATION

Exécution de l'action

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action sont :

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur
- Evaluation des acquis en fin de session

Modalités d'évaluation des résultats (ou d'acquisition des compétences)

Les moyens mis en place pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés dans les objectifs sont :

- Questions orales
- Questions écrites (QCM...)
- Mise en situation
- Fiches d'évaluation
- Dossiers à réaliser
- Entretien avec un jury professionnel

INTERVENANTE

Bela LOTO HIFFLER, formatrice depuis 2009 est spécialiste du numérique responsable. Après s'être intéressée au web du point de vue des technologies audio émergentes (« Le son sur le web », Dunod, 2002), elle est l'auteure des « *Éco-gestes informatiques au quotidien* » (Editions ADEME, 2017), et du tout récent « *Guide d'un numérique plus responsable* » (Editions ADEME, décembre 2020)*.

Pour le compte du CIGREF, elle a rédigé en 2016 le rapport « *Du Green IT au Green by IT, exemples d'applications dans les grandes entreprises* ». En 2017, à la demande de l'Alliance Green IT (AGIT), elle a piloté le groupe de travail « Sensibilisation grand public » qui a fait l'objet du livrable « *Pour un numérique plus responsable au quotidien en trois épisodes* ». Bela est certifiée Green IT par l'Institut du Numérique Responsable, a été formée à la démarche d'analyse du cycle de vie par Julie Orgelet (DDemain) et participe à de nombreux groupes de travail (plateforme RSE/France stratégie, Conseil National du Numérique, Centre National du Numérique).

*<https://www.ademe.fr/guide-dun-numerique-plus-responsable>

SE PRÉPARER À LA FORMATION

Il est conseillé de lire des articles ou ouvrages sur le sujet avant la formation ainsi que de lire attentivement le mail de convocation, afin de répondre le plus précisément possible au questionnaire concernant vos attentes.